

**Demande d'autorisation d'abattage,
d'élagage ou de recépage**N° de dossier DA ____/____
(A compléter par l'administration)**Propriétaire et parcelle concernés**

Situation (rue, n°) : _____

Parcelle en PPE : ☐ oui, veuillez faire signer le formulaire par tous les copropriétaires ou l'administrateur * ☐ non

N° de parcelle : _____ Surface : _____

Nom et prénom du propriétaire : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Requérant (si différent)

Entreprise : _____

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

ObjetType de demande : ☐ abattage ☐ élagage hors entretien courant ☐ recépage sélectifObjet : ☐ arbre isolé ☐ haie ☐ allée d'arbres ☐ autre : _____Arbre remarquable inscrit à l'inventaire cantonal : ☐ oui ☐ non**Cadre de la requête**Requête établie dans le cadre d'une demande de permis de construire : ☐ oui ☐ non

Si oui, n° de la demande : _____ La demande doit être soumise avec la demande de permis de construire.

Motifs de la requête☐ risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés ☐ entrave avérée à l'exploitation agricole☐ ombrage excessif (art. 61 code rural et foncier) ☐ impératif de construction ou d'aménagement

Description des motifs : _____

Lieu et date

Signature du propriétaire

Signature du requérant (si différent)

Le présent formulaire doit être retourné, dûment complété et signé accompagné des documents suivants :

- des photographies des lieux ;
- un plan de situation numéroté précisant l'emplacement des éléments et essences concernés et, dans les cas des arbres, leur hauteur et leur âge approximatif ;
- un plan des plantations compensatoires numéroté avec la liste des essences et la hauteur des arbres de remplacement.

*** Accord de l'administrateur ou de tous les copropriétaires de la PPE**

Nom, Prénom : _____	☐ administrateur	☐ copropriétaire
Adresse : _____	Téléphone : _____	
Date : _____	Signature : _____	Courriel : _____
Nom, Prénom : _____	☐ administrateur	☐ copropriétaire
Adresse : _____	Téléphone : _____	
Date : _____	Signature : _____	Courriel : _____
Nom, Prénom : _____	☐ administrateur	☐ copropriétaire
Adresse : _____	Téléphone : _____	
Date : _____	Signature : _____	Courriel : _____

(A photocopier si plus de copropriétaires)

Décision de la Municipalité

La demande est : ☐ accordée, **l'autorisation est valable 1 an.** ☐ refusée
☐ autorisée sous conditions, **l'autorisation est valable 1 an.**

- ☐ Les travaux portent atteinte à un biotope (art. 18 LPN, art. 22 Lfaune),
l'autorisation complémentaire de la DGE-BIODIV est requise.
- ☐ Les travaux concernent un arbre remarquable, le dossier est transmis à la DGE-BIODIV pour instruction.
- ☐ L'intervention est non soumise à autorisation (art. 15 al. 3 RLPrPNP).

Conditions :

Si nécessaire, la décision et les conditions peuvent être sur un courrier séparé. Le cas échéant, le présent document sera joint au courrier.

Au terme de l'intervention et une fois la plantation compensatoire effectuée, le requérant avisera la Commune. Un contrôle sera effectué.

Froideville, le _____

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Jean-François Thuillard

Michel Soutter

La présente décision peut faire l'objet d'un recours au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public, Palais de justice de l'Hermitage, route du Signal 8, 1014 Lausanne. Le recours s'exerce par écrit dans les 30 jours dès la communication de la décision attaquée. Il est adressé à l'autorité de recours. L'acte de recours doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le recours est accompagné, le cas échéant, de la procuration du mandataire.

Veuillez transmettre votre demande par courriel à info@froideville.ch ou par courrier à l'adresse suivante :
Administration communale, rue du Village 16, 1055 Froideville.

Les formulaires et règlements sont disponibles sur : www.froideville.ch

